

ASSEMBLÉE NATIONALE
20 janvier 2017

ADAPTATION DU CODE MINIER AU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT - (N° 4382)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 52

présenté par
Mme Batho

ARTICLE 3

À l'alinéa 17, substituer aux mots :

« au moins un membre de chacun des »

les mots :

« les ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Se justifie par son texte même.